

1) Comment accéder à sa messagerie ou récupérer son mot de passe de messagerie professionnelle ?

Nous sommes tous dotés d'une adresse de messagerie professionnelle, dont l'adresse est généralement basée sur le modèle prénom.nom@ac-limoges.fr, même si nous ne l'utilisons pas.

C'est cette dernière qui sera utilisée pour une partie des opérations liées aux élections professionnelles. Nous allons donc tous en avoir besoin. **Il est indispensable de l'activer si vous ne l'avez pas encore fait, faute de quoi vous ne pourrez pas faire valoir votre droit d'expression.**

Si vous avez perdu cette adresse ou ses modalités d'accès, vous trouverez ci-dessous les procédures d'aide.

Rien ne vous empêchera une fois les élections passées de retrouver vos habitudes d'évitement de cette adresse.

Si votre boîte est saturée, il faudra commencer par la vider.

Attention, **utiliser la redirection, par exemple sur votre adresse privée**, est une solution que nous ne vous recommandons pas. Cela risque de vous poser des problèmes pour faire certaines opérations. (nous contacter si vous avez activé cette fonctionnalité et que vous rencontrez des problèmes dans le processus de vote).

Accéder à la messagerie



Accès direct depuis le site du rectorat, www.ac-limoges.fr,

rubrique Webmail sur la droite de la page d'accueil.

Se connecter à la messagerie

Vous vous retrouvez sur cette page :

The screenshot shows the login page for the professional email system. It includes a header with 'Messagerie Calendrier Carnet d'adresses' and the 'académie Limoges' logo. A blue box contains security warnings about phishing and spam. Below, there are input fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe', a language dropdown set to 'Français', and a 'Connexion' button. At the bottom, there are links for 'Identifiant perdu', 'Consignes', and 'Réinitialiser son mot de passe', along with the 'Centre d'assistance et de service de l'académie (CASDAL)'.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont identiques à ceux utilisés pour accéder à lprof :

nom d'utilisateur : 1ère lettre du prénom + nom, en général (voir plus loin, en cas de problème)

mot de passe : par défaut votre NUMEN, ou bien celui que vous avez choisi lors d'une précédente connexion.

En cas de problème

Si vous n'êtes pas reconnu(e), peut-être avez-vous un prénom composé, un homonyme, ... auquel cas votre nom d'utilisateur peut-être différent du modèle 1èrelettreprénomnom.

Pour retrouver votre identifiant, cliquez sur « **identifiant perdu** » et suivez la procédure très simple qui vous est proposée pour retrouver votre identifiant.

Si vous avez égaré votre mot de passe,

- si vous ne vous êtes jamais connecté, votre NUMEN est disponible au secrétariat de votre établissement, demandez-le sans tarder si vous ne le connaissez pas.
- si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « **identifiant perdu** » et suivez la procédure très simple qui vous est proposée pour retrouver votre mot de passe.

Non d'utilisateur :
Mot de passe :
Français
Identifiant perdu Consignes Réinitialiser son mot de passe

2) Comment créer et accéder à son espace électeur ?

Pour pouvoir accéder à votre espace électeur, vous devez d'abord créer votre mot de passe d'accès.

1/ Pour cela, rendez-vous sur la page vote2014.education.gouv.fr

Accès à votre espace électeur
Vous êtes déjà enregistré : saisissez votre adresse de messagerie et votre mot de passe électeur.
Adresse de messagerie professionnelle :
Mot de passe électeur :
[Mot de passe oublié?](#)

ACCÉDER **CRÉER MON COMPTE**
Vous êtes déjà enregistré : saisissez votre adresse de messagerie et votre mot de passe électeur.
Adresse de messagerie professionnelle :
Mot de passe électeur :
[Mot de passe oublié?](#)

puis cliquez sur l'onglet "Créer mon compte"

2/ Vous arrivez sur l'onglet suivant :

ACCÉDER **CRÉER MON COMPTE**
Vous n'êtes pas encore enregistré, saisissez votre adresse de messagerie professionnelle et créez votre mot de passe.
Adresse de messagerie professionnelle :
Mot de passe électeur :
Votre mot de passe doit contenir au minimum 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre.
Confirmation du mot de passe :
Saisissez le contenu qui s'affiche ci-dessus. Si ce sont 2 mots, pensez à les séparer par un espace :

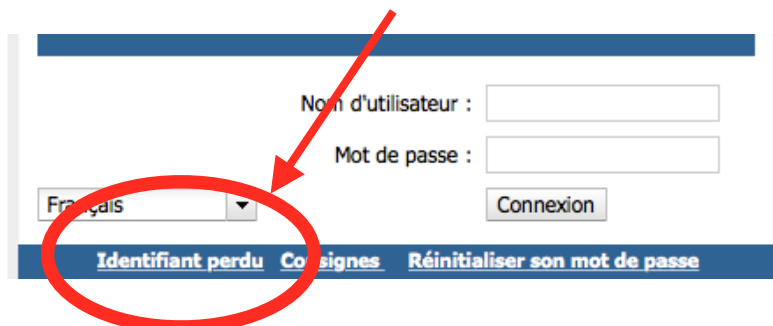
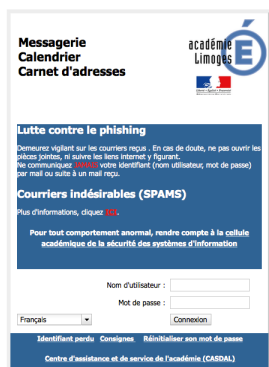
Vous renseignez alors :

- votre adresse de messagerie professionnelle sous la forme **prénom.nom@ac-limoges.fr**, **attention le prénom en entier !**
- le mot de passe que vous souhaitez (**Attention aux contraintes** : le mot de passe doit faire plus de 8 caractères et contenir au moins 1 lettre majuscule, 1 lettre minuscule et 1 chiffre), le noter en lieu sûr,
- une nouvelle saisie de votre mot de passe (copier/coller impossible)
- les informations qui figurent sur l'image (nombre ou mot).

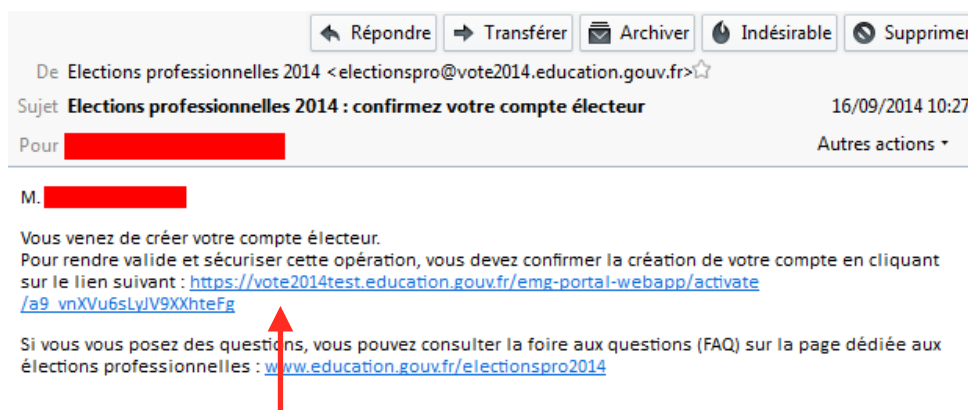
Vous validez la création du compte en cliquant sur

JE CRÉE MON COMPTE

En cas de non reconnaissance de votre adresse de messagerie professionnelle par l'application, vérifiez que vous l'avez bien saisie sous la forme **prénom.nom@ac-limoges.fr**. En cas de prénom composé il se peut que l'adresse retenue par le ministère pour les opérations de vote soit légèrement différente. Si problème de ce type, rendez-vous sur le Webmail académique pour vérifier la réalité de votre adresse en suivant la procédure très simple décrite sur la page « identifiant perdu ».



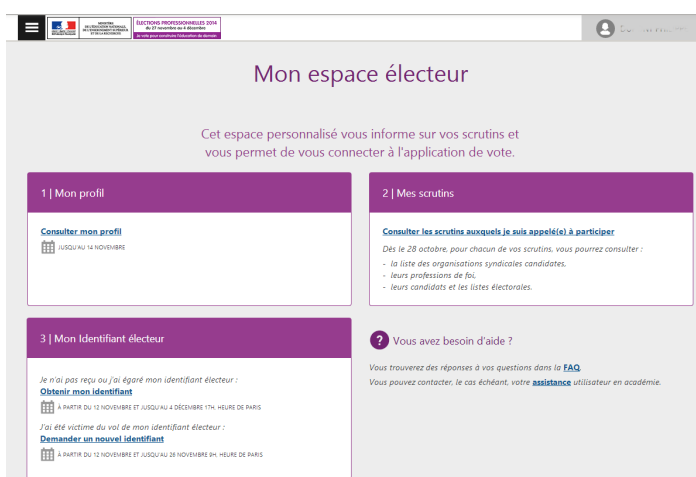
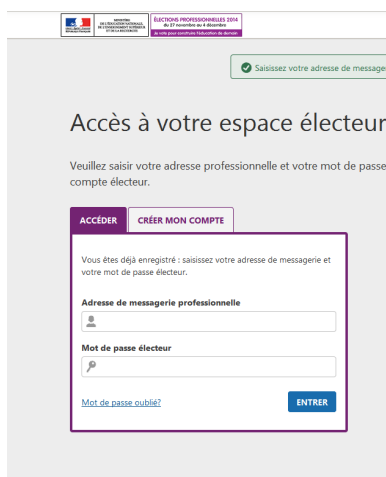
3/ Vous vous rendez sur votre messagerie professionnelle. Vous avez alors reçu le message suivant :



Il vous suffit de **cliquer sur le lien indiqué** dans le message pour valider votre mot de passe.

(Attention, nous ont été rapportés des délais variables, mais l'envoi de ce mail est en général immédiat. Si aucun message ne vous parvient contactez le numéro AZUR - prix d'un appel local - mis en place par le SNES au 0811 46 20 76 ou la section académique au 05 55 79 61 24)

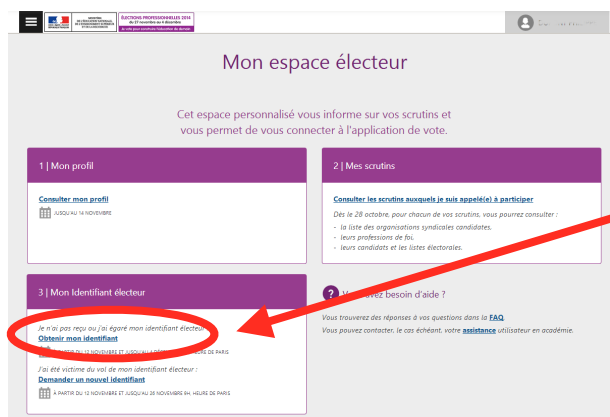
4/ Rendez-vous sur votre espace électeur en utilisant votre adresse de messagerie professionnelle et le mot de passe que vous vous êtes créé et que vous venez de valider. Vous pouvez alors consulter les scrutins auxquels vous participez et contester en cas d'oubli.



3) Comment voter ?

Vous devez être en possession de **votre identifiant électeur inscrit sur la notice de vote** qui vous a été remise ou adressée par voie postale et du mot de passe que vous avez créé pour accéder à votre espace électeur : **vous votez en vous rendant sur votre espace électeur dès le jeudi 27 novembre à 10h et au plus tard le jeudi 4 décembre à 17h** (des ordinateurs dédiés au vote seront installés dans les établissements le 4 décembre).

Si vous avez perdu cette notice, vous pouvez à tout moment **recupérer votre identifiant** sur votre adresse personnelle, ou par SMS sur votre portable, en vous rendant sur votre espace électeur.



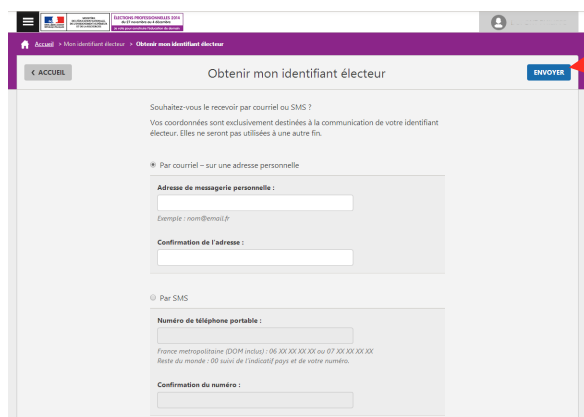
Se rendre sur son espace Electeur

Choisir "**Obtenir mon Identifiant**" dans le cadre "*Mon identifiant*".

Attention : Ne pas choisir « *demandeur un nouvel identifiant* » sauf en cas de vol du premier.

Indiquer ensuite la destination de l'envoi (email ou SMS sur portable). Cliquez sur

ENVOYER

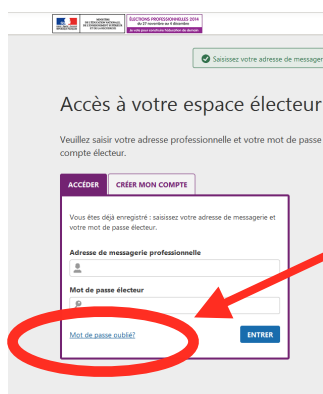


Vous recevez alors instantanément un mail ou un SMS contenant votre identifiant.

Vous recevez parallèlement un message de sécurité sur votre messagerie professionnelle pour vous avertir de votre demande (mesure de lutte contre la fraude vous assurant que personne ne puisse récupérer votre identifiant à votre insu)

Dans certains cas (AVS ou non titulaires inscrits tardivement sur les listes électorales ...), l'identifiant de vote ne vous est pas envoyé par voie postale, mais un mail est envoyé sur votre messagerie professionnelle, vous pouvez de toute façon récupérer votre identifiant en suivant la procédure ci dessus.

Si vous avez oublié votre mot de passe d'accès à votre espace électeur



En cas d'oubli du mot de passe, se rendre sur l'espace électeur, cliquer sur "*Mot de passe oublié*".

Un mail est envoyé sur votre messagerie professionnelle vous permettant de le recréer.